

COMMUNIQUÉ



UN SERVICE UNIQUE POUR SOUTENIR LES INFIRMIÈRES DANS LEUR PRATIQUE

Québec, le 3 novembre 2004 – Lors d'un atelier présenté dans le cadre du congrès annuel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Johanne Gagnon, professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, accompagnée de Françoise Côté et Suzanne L. Michaud, respectivement professeure adjointe et adjointe à la doyenne dans cette même Faculté, ont présenté le Bureau de transfert et d'échange de connaissances (BTEC). Unique en son genre au Québec, le BTEC a été mis en place pour aider les infirmières œuvrant dans les établissements de santé, ainsi que des intervenants d'organismes communautaires, à développer leurs compétences à intégrer les résultats de recherche en vue d'améliorer la qualité des soins à la population. Les membres du RUIS-UL contribueront au financement de la mise en œuvre du BTEC, jusqu'à concurrence de 381 000\$ pour l'année 2004-2005.

En effet, les infirmières peuvent dans leur pratique faire face à différentes préoccupations dont certaines trouveront réponses dans la littérature scientifique déjà existante. Le BTEC aura pour but de les soutenir dans leurs prises de décision cliniques et clinico-administratives en leur fournissant des informations basées sur des résultats de recherche. Le BTEC offrira ainsi une opportunité de formation continue. En plus d'une coordonnatrice, le BTEC impliquera la participation de professionnels de la santé ainsi que d'étudiants, de professeurs et de chercheurs en sciences infirmières.

Le BTEC, qui permet de répondre aux besoins d'échanges maintes fois exprimés par les milieux universitaires et les milieux de pratique, vient en appui aux professionnels de la santé. Les stages de recherche permettent aux étudiants de recevoir une formation axée sur le transfert et l'échange de connaissances en plus de les stimuler à poursuivre des études à la maîtrise et au doctorat. Pour les établissements et organismes de santé, l'ensemble des activités du BTEC vise à répondre à des questions concrètes, afin que les soins et les services de santé accessibles à la population du Québec soient de qualité, efficaces et efficaces.

Le RUIS-UL regroupe, autour d'une même table, les dirigeants des sept établissements universitaires de santé et les Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ADRLSSSS) des régions de la Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches, de même que les représentants de l'Université Laval dont le doyen de la Faculté de médecine et la doyenne de la Faculté des sciences infirmières, et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- 30 -

Source :

Valérie Reuillard

Relations de presse

Université Laval

Tél. : (418) 656-2131, poste 8644